

[Imprimer](#)[Fermer](#)

Bilans du 25 et du 26 mars 2015

De : **Roy Caroline** (CAROLINEROY@cvm.qc.ca)
Envoyé : 27 mars 2015 10:20:10
À : 'AGECVM SECRÉTARIAT' (agecvm@hotmail.com)
1 pièce jointe
Entente du 25 mars 2015.PDF (56,9 Ko)

Bonjour,

Tel que convenu suite aux discussions, voici les bilans de la journée de mercredi et de jeudi. Je joins également à cet envoi l'entente convenue le 25 mars 2015.

Mercredi 25 mars 2015

Un ancien étudiant interdit d'accès au Collège pour non-respect des politiques et règlements, s'est vu demander de quitter les lieux par la Direction des services aux étudiants. Ce dernier n'a pas voulu obtempérer et est resté sur les lieux jusqu'à la fermeture du Collège.

De façon générale, la journée s'est déroulée tel que prévu jusqu'en milieu de l'après-midi. Vers 15h00, les choses ont tourné de telle sorte qu'on a été informé par les étudiantes et étudiants qu'ils occuperaient les lieux tant que les demandes de l'Assemblée générale étudiante n'étaient pas acceptées par le Collège.

Après plusieurs pourparlers entre étudiantes et étudiants et la Direction, et après un Conseil de grève, nous avons appris que les propositions du Collège, offertes conditionnellement au départ des personnes occupant le Collège, étaient acceptées par le Conseil de grève. Les gens ont par la suite quitté tel qu'entendu. À la demande des étudiantes et étudiants, une entente confirmant l'accès au Bloc sportif pour les équipes sportives ainsi qu'un accès au Collège pour les étudiants et étudiant selon un horaire fixe de 8h00 à 16h00 a été signée par Caroline Roy, directrice des services aux étudiants, et Mylène Boisclair, directrice des communications et des affaires corporatives, devant les cinq étudiantes et étudiants mandatés par le Conseil de grève pour négocier avec la Direction. Par ailleurs, nous avons informé ces mêmes étudiantes et étudiants mandatés par le Conseil de grève qu'un suivi sera fait par la Direction au sujet de l'ancien étudiant interdit d'accès au Collège si ce dernier revenait sur les lieux.

La Direction est satisfaite d'avoir pu signer une entente avec les étudiantes et étudiants qui rejoint, le mieux possible, les demandes de l'Assemblée générale et les celles du Collège.

Jeudi 26 mars 2015

Tôt le matin, il a été rappelé aux étudiantes et étudiants, présents devant la porte principale, que la Direction doit constater un piquet de grève empêchant la tenue des cours.

La journée s'est déroulée tel que prévu. Aucun incident n'a été rapporté. Les étudiantes et étudiants de même que Monsieur Étienne Philippart, secrétaire permanent de l'AGEVCM, ont quitté le Collège à 14h00.

Meilleures salutations,

Caroline Roy

Directrice | Services aux étudiants

514 982-3437 **POSTE 2250** LOCAL A3.99c



255, rue Ontario Est | Montréal (Québec) | H2X 1X6